CJB
Conseil du Jura bernois

Jura bernois.Bienne

Aux membres et députés/députées
du Grand Conseil bernois

Par courrier électronique

Réf. 806906

La Neuveville/Bévilard, le 30 mai 2023

Projet Avenir Berne Romande – locaux provisoires Pôle Justice et Police
Crédit d'engagement pour l'étude du projet

Mesdames les membres et députées au Grand Conseil bernois,
Messieurs les membres et députés au Grand Conseil bernois,

Durant la session du mois de juin 2023, vous serez amené·e·s à vous prononcer sur le crédit d'engagement pour l'étude de projet qui concerne les locaux provisoires de la Justice et Police. Plusieurs instances ont récemment communiqué à ce sujet dont la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) ainsi que la Députation francophone.

En tant qu'institution politique représentant le Jura bernois (CJB) et qu'association regroupant les communes du Jura bernois, de Bienne et d'Evilard (Jb.B), il nous est important de vous faire parvenir les éléments suivants qui demandent clairement d'une part que la notion de pôle de compétences puisse être conservée et d'autre part que le nouveau bâtiment prévu à Reconvilier puisse abriter la Police et la justice sur un seul site.

Nous avons pris connaissance avec intérêt des différentes prises de position et tenons à relever notre désapprobation totale quant aux recommandations émises par la CIAT, pour les raisons suivantes :

- Le concept de pôles de compétences, soutenu par le Grand Conseil durant la session de printemps, ne serait pas respecté. En effet, les recommandations de la CIAT proposent un éclatement des services de police et de justice sur trois sites et de manière définitive. Ceci va clairement à l'encontre de l'efficience visée par le projet Avenir Berne Romande et, d'une manière générale, par les autres projets menés habituellement au sein du canton de Berne. De plus, il est important de rappeler que le Grand Conseil a accepté toute une série de déclarations de planification lors du traitement du rapport sur le projet Avenir Berne Romande en mars 2023, lequelles qui vont dans le sens de la création de pôles de compétences.
- Les investissements prévus pour la réalisation de centres de compétences vont permettre à la région de disposer d'une administration qui répond aux besoins de la population et qui n'est absolument pas disproportionnée. Cela permet d'investir sur le long terme, évitant des dépenses au compte-gouttes qui reviendraient, somme toute, plus chères au Canton ;
- La configuration souhaitée par la CIAT amènerait la région à être moins bien servie qu'actuellement à Moutier ; ce qui ne serait absolument pas acceptable ;
- Les bâtiments de Bel-Air et de Loveresse ne se prêteront pas à une utilisation sur le long terme, sans investissements conséquents ;

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch

- Le projet Avenir Berne romande prévoit déjà que le pôle administratif de Tavannes soit en définitive utilisé à plein. A noter qu'il est primordial de viser à regrouper des administrations qui font du sens et peuvent collaborer de par la nature de leurs activités ; la police stationnaire et le Ministère public n'ont pas leur place dans le pôle administratif de Tavannes puisque les autres administrations qui y siégeraient n'ont pas du tout les mêmes besoins que ces services spécifiques. De plus, pour des questions de surfaces, le bâtiment Tavannes Machines à lui seul ne pourrait pas répondre aux besoins de la police stationnaire, du Ministère public et des autres services administratifs déjà prévus à Tavannes. Cela induirait une nouvelle construction annexe et des coûts supplémentaires liés.

Pour les raisons énumérées ci-dessus, nous vous invitons vivement à accepter le crédit d'engagement pour l'étude du projet concernant les locaux provisoires de la Justice et Police, sans remarque particulière. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre intérêt pour ce dossier et pour le soutien que vous accorderez à notre région, le Jura bernois.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres et député·e·s au Grand Conseil, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Cyprien LOUIS

La secrétaire générale :

Kim SEILER

Jura bernois.Bienne

La présidente

V. Heyer

Le directeur

A. Rothenbühler

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch